

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1580

présenté par
M. Giraud
-----**ARTICLE 54**

I. – À l’alinéa 66, après le mot :

« fiscale »,

insérer le mot :

« française ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion aux première et seconde phrases de l’alinéa 67 et à l’alinéa 71.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.